

Conseil d'établissement
Compte rendu du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Odile
tenu le 6 juin 2023 à 18h00 en présentiel

Type de réunion	Souper de reconnaissance avant la séance régulière
Animateur	Louis Nolin
Greffière	Véronique Larouche en remplacement de Sandra Guillemette
Présents	Louis Nolin Kim Bouchard Véronique Larouche Marie-Ève Demers Catherine Blais Martine Thériault Natalia Carrillo Botero Dorra Wassila Gharbi Joanna Nakouzi Simon Noël via Teams
Observateur	Aucun
Absents	Sandra Guillemette Lyne Chénier

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum

Ouverture de la rencontre à 18h30, il y a quorum

Véronique sera la secrétaire en remplacement de Sandra.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Mme Bouchard informe les membres qu'il sera question seulement de l'évaluation du plan de lutte, car nous n'avons pas reçu les données du QES passé en mai dernier. L'actualisation du plan de lutte aura donc lieu en début d'année 2023-2024 et sera présentée lors d'une des premières rencontres du CÉ. Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (17 mai)

Martine propose. Catherine seconde. Adopté à l'unanimité

4. Mot du président : Intention des membres pour l'an prochain

M. Nolin souligne la belle année que nous avons passé ensemble et il remercie les membres.

Intention des membres pour l'an prochain

Marie-Ève Demers mandat d'un an cette année, elle verra pour l'an prochain.

Simon Noël sera de retour l'an prochain.

Natalia Carrillo Botero sera de retour l'an prochain.

Dorra Wassila Gharbi avait un mandat d'un an cette année, mais elle souhaiterait poursuivre l'an prochain.

5. Mot de la direction :

Approbation :

Évaluation du plan de lutte

Véronique présente l'évaluation du plan de lutte

Degré d'atteinte de l'objectif :

Pour le plan de lutte pour l'année 2022-2023, nous avons défini une cible positive en fonction de nos zones de vulnérabilité.

Zones de vulnérabilité :

- Les élèves disent observer le plus de violence à la récréation et au dîner.
- Le nombre de manifestations d'insultes et de violence verbale est élevé.

Rappel de la cible : D'ici juin 2023, augmenter de 10% le nombre d'interactions utilisant un langage approprié et respectueux dans les échanges entre les élèves lors des récréations et de la période de dîner. Pour évaluer cette cible, le moyen retenu est une grille d'observation complétée par les adultes qui assurent la surveillance aux récréations et au dîner. Toutefois, notre outil maison collecte les comportements de violence verbale, ce qui rend difficile le transfert pour l'évaluation de notre cible.

Si nous nous fions aux chiffres obtenus lors des deux périodes d'observation (une à l'automne et l'autre au printemps), lors des deux récréations et de la période de dîner, il semble y avoir une diminution des comportements de violence verbale. En effet, selon les résultats obtenus lors de cette 2^e collecte, il y a une augmentation des interactions positives, car il y a une baisse importante du nombre d'interactions à connotation violente. Toutefois, nous réservons notre jugement puisque nous ne sommes pas en mesure de chiffrer cette diminution selon la cible fixée (augmenter de 10% le nombre d'interactions positives). À la suite de notre réflexion et de l'analyse avec les membres du comité, nous concluons que ce n'est pas tant la méthodologie que l'application qui a été déficitaire. En effet, il a été difficile pour l'équipe d'assurer le rôle d'observateur et de surveillant simultanément. Nous croyons qu'un plus grand nombre d'observateurs neutres aurait donné un portrait plus fiable.

De plus, compte tenu de cette difficulté, nous avons seulement fait appel aux éducatrices du service de garde, qui assurent une surveillance cinq jours par semaine aux récréations de l'avant-midi ainsi qu'à la période du dîner, pour la 2^e observation. C'est également une éducatrice qui a fait l'observation lors des récréations de l'après-midi afin que les enseignants puissent assurer une surveillance active.

Bons coups :

- Nous observons une amélioration des interventions aux récréations et au dîner.
- Les interventions rapides ont permis d'éviter l'escalade et l'aggravation des situations conflictuelles.
- Nous avons eu très peu de situations d'intimidation. Les étapes du protocole ont rapidement été mises en place par l'équipe.
- L'utilisation de la plateforme Moozoom pour l'enseignement des compétences socio émotionnelles est bénéfique pour les élèves. Les commentaires reçus de la part des enseignants et des élèves sont positifs.
- Les élèves réinvestissent les outils proposés par Moozoom (Les étapes du Zoom-in et du Zoom-out et ils sont en mesure de faire des messages clairs.)
- L'impact de l'atelier par l'agent sociocommunautaire sur l'intimidation (cyberintimidation) et les méfaits est positif pour les élèves du 3e cycle.
- Les ateliers offerts par la TES sur la résolution de conflits, la gestion de la colère, les habiletés de communication et d'écoute et le respect de la diversité sont également bénéfiques pour les élèves.

Ajustements pour 2023-2024 :

- Les résultats du QES (élèves et membres du personnel) nous donneront un portrait juste du climat de l'école et du sentiment de sécurité des élèves et des membres de l'équipe-école.
- Les membres du comité plan de lutte souhaitent être accompagnés par le CSSDM pour l'analyse de la situation. Nous croyons être en mesure d'identifier nos zones de vulnérabilités. Ce qui est difficile est d'identifier la cible et de choisir des moyens efficaces pour évaluer la cible.

Cour d'école et surveillance :

- Mise en place d'un *comité de surveillance* pour assurer le suivi des bons coups et des améliorations à apporter, une communication efficace et une modélisation des interventions pour ainsi être cohérent dans nos interventions.
- Revoir les zones de la cour et y associer des postes de surveillance.
- Réfléchir à la possibilité d'offrir l'animation de jeux par des éducatrices du service de garde lors des récréations.
- Réfléchir à un système de communication lors des surveillances (walkie-talkie)

Les pratiques à privilégier par l'équipe-école :

- Mise en place du nouveau Code de vie par l'enseignement des comportements attendus prioritaire pour 23-24 (planification annuelle);
- Système-école de renforcement positif;
- Calendrier des interventions de prévention par thématique (T.E.S et psychoéducatrice);
- Reconduire l'utilisation de la plateforme Moozoom pour travailler les compétences socio émotionnelles;
- Reconduire les ateliers donnés en classe sur la résolution de conflit et les habiletés sociales;
- Reconduire l'atelier sur la cyberintimidation, pour les élèves de 6e année, donné par l'agent sociocommunautaire.

En intervention :

- Intervention ponctuelle auprès des élèves ou des groupes d'élèves à risque par les intervenants et les professionnels;
- Assurer la mise en place rigoureuse des étapes du protocole d'intervention pour les gestes d'intimidation et de violence telles que définies dans le plan de lutte de l'école.

Évaluation des mesures mises en place pour collaborer avec les parents :**Rappel des mesures de collaboration avec les parents 2022-2023 :**

Encourager les parents à utiliser la plateforme Moozoom avec leur enfant.

- Informer les parents que toutes les situations sont prises au sérieux.
- Communiquer promptement avec les parents lors des situations.
- Transmettre de l'information concernant la violence et l'intimidation par le biais du bulletin mensuel (Info parent) pendant l'année scolaire.

Évaluation des mesures mises en place pour collaborer avec les parents et ajustements pour 2023-2024 :

Nous sommes en mesure d'affirmer que toutes les situations ont été prises au sérieux, qu'une communication et un suivi auprès des parents et des élèves concernés ont été mis en place rapidement lors des situations. Nous croyons qu'avec notre planification annuelle du code de vie ainsi que l'utilisation de la plateforme Moozoom, nous pourrions améliorer la diffusion de l'information en lien avec les valeurs, les comportements attendus et les différentes thématiques abordées incluant celle de la violence et de l'intimidation.

Natalia propose de s'informer sur les outils de mesure pour évaluer la cible.

Catherine propose. Martine seconde.

Mesures protégées

Mme Bouchard présente les mesures protégées.

Dorra propose. Marie-Ève seconde.

Entrée progressive au préscolaire régulier et accueil

Mme Bouchard présente la proposition de l'horaire pour la rentrée progressive au préscolaire régulier. (Document déposé sur TEAMS)

Mme Bouchard propose l'ajout d'une journée pour la rentrée progressive des élèves de l'accueil au préscolaire.

Marie-Ève propose. Joanna seconde.

Adoption :**Proforma**

Mme Bouchard présente le budget Proforma.

Il est conforme avec les besoins exprimés par l'équipe école et les effectifs pour 23-24

Mme Bouchard mentionne que c'est sensiblement le même budget que l'an passé.

Mme Bouchard informe les membres que plusieurs achats ont été faits pour embellir l'annexe (peinture, toiles pour les fenêtres, réfrigérateur, meubles, photocopieur).

Dorra propose. Joanna seconde.

Projet éducatif

Mme Bouchard présente le contexte (les environnements interne et externe), les forces et les zones de vulnérabilité, l'enjeu, l'orientation et l'objectif. Ces informations seront disponibles sur le site web de l'école.

Mme Catherine explique le continuum pour les stratégies de lecture que nous allons mettre en place dès septembre.

Marie-Ève propos. Dorra seconde.

Bilan CÉ 2022-23

M. Nolin travaille actuellement sur le bilan. Il propose de l'envoyer pour que les membres puissent le lire et l'adopter.

Information :

Horaire Sainte-Odile et Annexe (voir le document en pièce jointe)

Code de vie

Véronique présente le code de vie illustrée, les grandes lignes de la planification annuelle pour 2023-2024 (lancement, travail sur le comportement attendu, renforcement, activité-école récompense).

COPS

Mme Bouchard présente le document aux membres. (Voir le document en pièce jointe.)

Éducation à la sexualité

Mme Bouchard présente le document aux membres. (Voir le document en pièce jointe.)

6. **Délégué au CCP :** Marie-Ève explique qu'il y a eu plusieurs réunions où il y a eu absence de quorum, sans parent désigné.

Ils ont fait la présentation sur le nouveau protecteur national de l'élève. Il est entré en fonction dernièrement et, à partir du 28 août, le processus de plainte sera mis en vigueur.

Protecteur national : Jean-François Bernier

Protecteur local : Marie-Ève Dorion

Le processus sera publicisé aux parents en début d'année. La première étape demeure la formulation de la plainte à la personne concernée ou à son supérieur (direction).

7. **OPP :**

M. Nolin propose de présenter l'OPP en assemblée générale.

Mme Bouchard informe les membres que nous n'utiliserons pas les sous amassés par l'OPP pour l'activité de fin d'année puisque nous avons des sommes disponibles dans le budget de l'école. Le montant de l'OPP pourra servir pour d'autres activités l'an prochain.

Rappel : Il y a aura un 4@6 le 15 juin dans la cour d'école pour souligner nos parents bénévoles.

8. **Personnel enseignant**

Les examens pour les élèves de 4^e et 6^e année sont en cours.

Il y a plusieurs départs et arrivées de nouveaux enseignants pour l'an prochain.

Les postes de TES à l'annexe et au pavillon principal ont été pourvus.

Les élèves du 3^e cycle ont participé à l'activité Crosscountry le 23 mai dernier. Il y a eu remise de médailles pour la performance ainsi que la persévérance.

Le 12 juin de 9h à 11h aura lieu le match de soccer des élèves de 6^e année contre les membres du personnel.

Le 20 juin aura lieu la fête de fin d'année. Les parents bénévoles se joindront à nous pour l'occasion.

9. **Membre de la communauté : Pas de représentant**

10. **Service de garde :**

Martine informe les membres que les objets perdus ont été mis en circulation afin que les élèves puissent les récupérer. En début d'année, lors des rencontres de parents, les objets perdus seront disponibles. De plus, nous offrirons les objets non récupérés aux familles dans le besoin.

Il n'y aura pas d'ouverture du service de garde lors des journées pédagogiques du début d'année puisqu'il n'y a pas suffisamment d'inscriptions au service de garde.

11. Varia – Points divers : Aucun

12. Prochaine rencontre : Assemblée générale le 12 septembre 2023

13. Levée de la réunion : 20h21

Président

Direction